

samedi 6 janvier 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

La ruine de la défense de la théologie du Père Lécuyer par Avrillé

Une étude de la fausse théologie du Sacerdoce du Père Lécuyer par l'abbé Chautard (FSSPX)
Un Communiqué du Communiqué International *Rore Sanctifica* (CIRS)

Nous sommes heureux de publier un communiqué du 5 janvier 2007 du CIRS. Voici son introduction :

« Dans la Notitia IV¹ « De Spiritu Principali », nous avons déjà analysé la signification de la nouvelle forme du rite de consécration épiscopale de Pontificalis Romani (1968).

Nous souhaitons aujourd'hui compléter et enrichir cette analyse par la contribution d'un nouveau travail en rapport avec cette question : l'étude produite par l'abbé Chautard (FSSPX) sur la théologie du Sacerdoce du Père Lécuyer, qu'il a lui-même présentée au Symposium théologique de Paris, organisé par la FSSPX du 6 au 8 octobre 2005, dans le cadre de l'Institut Universitaire Saint-Pie X.

Cette étude permet de mieux comprendre le système d'inversion sur lequel repose la théologie du Sacerdoce du Père Lécuyer, et bien que ne traitant pas directement de la question, elle conforte indirectement les travaux des études du CIRS, et fait apparaître encore davantage les insuffisances et les incohérences des articles du Sel de la terre sur la question. La position du Père Pierre-Marie d'Avrillé, qui n'a par ailleurs apporté aucune réponse à nos arguments, doit être revue de fond en comble.

Au moment où l'abbé Chautard a présenté ses travaux, les tome I et II de Rore Sanctifica étaient publiés, mais le n°54 du Sel de la terre n'était pas encore disponible. En revanche, dans ce même Symposium, le Père Pierre-Marie présentait déjà à huis clos la pseudo-« démonstration » de la validité sacramentelle des ordinations conciliaires qui allait être celle de son article en cours de publication. »

CIRS – Communiqué du 5 janvier 2007

Le communiqué du CIRS montre également **la totale cohérence entre ce travail de l'abbé Chautard et les propos que Mgr Tissier de Mallerai a tenus lors du sermon des ordinations à Ecône, le 27 juin 2002, l'évêque allant même plus loin dans ses affirmations.**

Sur la question de l'interprétation de la forme essentielle du nouveau de consécration épiscopale, voici un autre extrait du communiqué du CIRS :

« Nous abordons ici le point capital de la pensée du Père Lécuyer, eût égard à ses conséquences dans la réforme liturgique, qui est la conséquence de cette fausse théologie aux tendances gnostiques, inspirée des auteurs alexandrins des III^e et IV^e siècles, sur la nouvelle forme de consécration épiscopale de 1968.

« Lécuyer établit un parallèle entre les deux onctions sacerdotales du Christ (à l'Annonciation et au Jourdain) et deux onctions sacerdotales des apôtres (au soir de Pâques et à la Pentecôte) :

«Il y a eu deux communications du Saint Esprit aux apôtres comme il y en a deux dans la vie de Jésus»².

¹ http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2006/RORE-2006-05-11-FR_III-Notitiae_5-Histoire_Pontificalis_Romani_dans_la_FSSPX.pdf

² Sacerdoce, p. 317.

Dire cela, c'est implicitement reconnaître que le Christ a véritablement reçu une communication du Saint Esprit. C'est reconnaître que sa grâce sanctifiante a augmenté, **ce qui est au minimum une grave erreur**. Ou alors, c'est reconnaître que la grâce qui fait du Christ un prêtre a augmenté. Or, il nous a dit que c'était l'incarnation et donc la grâce d'union qui faisait de lui un prêtre. **Est-ce que l'union hypostatique aurait augmenté en Lui ?**

La conséquence est que le parallèle que l'on fait ici entre la descente du Saint Esprit au Jourdain et celle de la Pentecôte est encore un parallèle purement métaphorique. Dans ce cas, il est inutile de s'acharner à vouloir montrer que l'onction de la Pentecôte est sacerdotale. » **Abbé Chautard**

L'abbé Chautard pose le problème de l'interprétation de l'onction du Jourdain qui revient à dire que « **le Christ a véritablement reçu une communication du Saint-Esprit** » : ou le Père Lécuyer affirme une croissance de la grâce sanctifiante dans le Christ **ce qui est faux**, ou alors il affirme que son Sacerdoce qui est substantiel, car lié à l'union hypostatique, aurait augmenté, **ce qui hérétique**.

L'étude approfondie de **l'abbé Chautard contredit donc radicalement les affirmations du Père Pierre-Marie** (Avrillé) dans sa revue *Le Sel de la terre*.

« Lécuyer établit un parallèle entre les deux onctions sacerdotales du Christ (à l'Annonciation et au Jourdain) et deux onctions sacerdotales des apôtres (au soir de Pâques et à la Pentecôte) :

« Il y a eu deux communications du Saint Esprit aux apôtres comme il y en a deux dans la vie de Jésus »³.

Dire cela, c'est implicitement reconnaître que le Christ a véritablement reçu une communication du Saint Esprit »
Abbé Chautard

En effet le Père Pierre-Marie (Geoffroy de Kergorlay) écrit :

L'«hérésie onctioniste» du père Lécuyer est loin d'être prouvée⁴. On peut seulement lui reprocher de trop insister sur le caractère nouveau de «l'onction» lors du baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ par saint Jean-Baptiste⁵, alors qu'en réalité il ne s'agit que de la manifestation d'une grâce déjà existante. » Père Pierre-Marie, *Sel de la terre*, pages 176-177, numéro 56, mai 2006

L'onction sacerdotale du Christ au Jourdain est bien, selon l'abbé Chautard, une communication du Saint-Esprit dans la pensée théologique du Père Lécuyer à partir de ses écrits sur le Sacerdoce, ce que refuse le Père Pierre-Marie qui prétend que le Père Lécuyer n'y a exprimé qu'une « manifestation d'une grâce déjà existante » sans apporter le moindre argument.

³ Sacerdoce, p. 317.

⁴ **Note du Père Pierre-Marie** : On trouverait chez des auteurs non suspects des expressions semblables à celle du père Lécuyer. Par exemple, l'abbé Fillion, dans son grand commentaire de l'Evangile de saint Matthieu, au sujet de la descente du Saint-Esprit sous forme de colombe lors du baptême de Notre-Seigneur, écrit : « Notre-Seigneur Jésus-Christ reçut visiblement l'onction de l'Esprit-Saint par laquelle il fut consacré Roi-Messie. » (*La sainte Bible, Évangile selon saint Matthieu, avec commentaire de l'abbé L.-Cl. Fillion*, Lethielleux, Paris, 1878, p. 79.)

⁵ **Note du Père Pierre-Marie** : Il est vraisemblable que le père Lécuyer **exagère** la nouveauté de la « **deuxième onction** » parce qu'il veut prouver la différence entre le caractère simplement sacerdotal et le caractère épiscopal : le premier caractère aurait été donné aux apôtres à la Cène et le second à la Pentecôte ; on trouverait, dit-il, une différence analogue chez Notre-Seigneur avec la première onction lors de son incarnation et la seconde lors de son baptême. On voit de suite que l'analogie ne marche pas bien, **du fait que la deuxième onction de Notre-Seigneur ne lui confère rien de réel.**

Josué en souvenir du passage du Jourdain (Josué, 4, 1-19)...

Ce sens de la continuité du plan de Dieu se manifeste encore dans l'ordre donné par Jésus aux Apôtres de ne pas quitter Jérusalem avant la venue de l'Esprit : c'est de la ville sainte que doit partir l'œuvre d'évangélisation, et c'est dans ce sens que les Pères de l'Église interpréteront la prophétie conservée par Isaïe (2, 3-4) et par Michée (4, 2-3) :

Car de Sion viendra la Loi
et de Jérusalem l'oracle de Jahvé.

Si l'Esprit Saint descend donc sur tous ceux qui sont présents à la Pentecôte, si même quelque temps plus tard il descend sur des païens, réalisant en eux aussi la promesse de Jésus (Act., 10, 41), il n'en demeure pas moins que les Douze seront gratifiés d'une communication toute spéciale. Nous retrouverons d'ailleurs ce point développé dans les abondants témoignages de la tradition chrétienne : nous ne saurions ici les énumérer tous, ce qui a été suffisamment fait ailleurs¹ ; il nous a semblé plus utile de grouper cet enseignement traditionnel sous quelques chefs principaux, ce qui aura en même temps pour résultat de mettre en lumière les différents aspects du mystère de la Pentecôte dans sa relation au sacerdoce chrétien.

UNE DEUXIÈME ONCTION SACERDOTALE DES APÔTRES

La descente de l'Esprit Saint sur les Douze est, d'abord, un complément de l'onction sacerdotale qu'ils

1. Cf. IRÉNÉE, *Adv. Haer.*, IV, 34, 4 ; S. BASILE, *In Isaiam*, 2, 3 (P. G., 30, 240 d-241 a) ; CHRYSOSTOME, *In Isaiam*, 2, 3 (P. G., 56, 32) ; THÉODORE, *In Isaiam*, 2, 3 (P. G., 81, 238) ; *In Mich.*, 4, 2 (P. G., 71, 698 d).
2. Voir l'article sur la Pentecôte dans le volume collectif : *Études sur le Sacrement de l'Ordre* (Coll. *Lex orandi*).

ont reçue au soir du jour de Pâques. En effet, si l'on a parfois donné à la scène racontée par saint Jean le nom de « Pentecôte johannique », on ne saurait accepter d'y voir une version un peu différente de l'événement que nous rapportent les Actes des Apôtres : il y a eu deux communications de l'Esprit Saint aux Apôtres, comme il y en a deux dans la vie de Jésus. Et si l'on remarque que cette seconde descente de l'Esprit leur confère un « charisme » stable, une « force » qui les ordonne à être les témoins du Christ ressuscité d'une manière toute spéciale, qui en fait les continuateurs de la mission des douze tribus d'Israël, on sera amené à y voir la continuation et le perfectionnement du « charisme » reçu au soir de Pâques, c'est-à-dire de leur mission sacerdotale.

Si donc certains auteurs se contentent de souligner le caractère de plénitude ou de perfectionnement que la Pentecôte ajoute au premier don de l'Esprit¹, d'autres au contraire affirmeront qu'il s'agit d'une véritable ordination sacerdotale. Cet enseignement déjà sous-entendu par saint Irénée et par Hippolyte de Rome, trouve chez saint Athanase une expression frappante ; expliquant le Ps. 132, l'évêque d'Alexandrie écrit :

Quand l'Église, affirme le Psalmiste, aura été rassemblée, et aura réalisé une sorte de communauté, alors aussi l'onction du Saint-Esprit et le sacerdoce (ἱερέματα) seront conférés d'abord sur la tête de l'Église qui est le Christ, ensuite sur la barbe, qui est l'ornement du visage de l'Église et qui symbolise les Apôtres ; enfin aussi cette

1. Ainsi GRÉGOIRE DE NARIANZE, *Orat. XII in Pentecosten*, XI (P. G., 36, 444 bc) ; PS.-CHRYSOSTOME, *Homil. de Sp. S.* (P. G., 52, 618) ; CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catech.*, XVII, 12-13 ; JACQUES DE SAROUC, *Poésie sur le miracle des langues* (trad. LANDERSDORFER, *Ausgewählte Schrift der Syris. Dichter*, München, 1912, p. 276) ; ABÉLARD, *Serm.*, XVII et XXII (P. L., 178, 502 et 522-523) ; PIERRE DE BLOIS, *Serm.*, 24 et 25 (P. L., 207, 631 et 635-636) ; THÉOPHANE KÉRAMEUS, *Homil.*, 40 (P. G., 132, 777 b).

L'examen de la référence donnée par l'abbé Chautard le prouve bien (ce texte est consultable sur notre site <http://www.rore-sanctifica.org> - Voir le chapitre 12, page 317 dans *Le Sacerdoce dans le mystère du Christ du Père Lécuyer de 1957*). L'onctionisme du Père Lécuyer est bien avéré, que cela plaise ou non à Avrillé, c'est un fait.

Cette analyse erronée du Père Pierre-Marie avait déjà été mise en évidence dans nos précédentes études, à partir de l'analyse des textes du Père Lécuyer. En cherchant à invoquer une interprétation thomiste (manifestation d'une grâce déjà possédée par l'union hypostatique), le Père Pierre-Marie voudrait nous faire passer le Père Lécuyer pour un adepte de la méthode scolastique, or l'abbé Chautard confirme bien dans son étude le rejet de la méthode scolastique par le Père Lécuyer qui néanmoins connaissait bien saint Thomas. Nous retrouvons là un travers de l'étude d'Avrillé déjà constaté dans son usage de textes erronés et dans le recours à des montages pour tenter à tout prix de parvenir à justifier un parti pris a priori.

L'étude de l'abbé Chautard apporte une contribution complémentaire qui conforte nos analyses, bien que son objet ne soit pas directement celle de la nouvelle forme de consécration épiscopale de *Pontificalis Romani* (1968).

Plus ciblées sur ces questions, nos analyses sont allées plus loin que celles de l'abbé Chautard, mais nous nous réjouissons que son analyse factuelle du Père Lécuyer rejoigne nos propres conclusions. »

CIRS – Communiqué du 5 janvier 2007

Cette étude était connue d'Avrillé, le Père Pierre-Marie ayant participé au Symposium d'octobre 2005 où intervenait l'abbé Chautard.

Ce n'est aujourd'hui que depuis deux mois que cette étude l'abbé Chautard est publiquement disponible pour les clercs et les fidèles.

⁶ <http://www.rore-sanctifica.org/biblio-num-11.html>

Par ailleurs, des voix autorisées s'élèvent à présent pour rejeter les travaux du *Sel de la terre*, jugés insuffisants et peu sérieux.

Jusqu'à quand les évêques de la FSSPX continueront-ils à garder le silence sur ce sujet gravissime ?

Jusqu'à quand durera **ce terrorisme intellectuel** dont Mgr Lefebvre faisait fi lorsqu'il décidait de s'opposer au consensus mou des compromissions ?

Il n'est que temps que la vérité sorte du boisseau. Verrons-nous l'abbé Chautard subir des pressions afin d'être contraint de devoir publier, dans le *Sel de la terre* ou ailleurs, un texte expliquant aux clercs et aux fidèles que ce qu'il a écrit là n'est pas le reflet de sa pensée, ou qu'il aurait mal saisi la pensée du Père Lécuyer ou encore que son étude ne contredit en rien les écrits du Père Pierre-Marie, ou encore qu'il ne s'agit que d'une divergence d'interprétation avec Avrillé sans conséquence véritable sur le nouveau rite de consécration épiscopale ? Des précédents nous ont montré qu'il s'agit là des méthodes devant lesquelles ne reculent aucunement les sévères gardiens de la non remise en cause de ce qui peut toucher à la compréhension de la véritable nature de l'Eglise conciliaire.

Quant à la soi-disant « étude » de l'abbé Calderon (*Sel de la terre*, n°58), elle manque de sérieux, mais non d'aplomb, le rédacteur faisant systématiquement fi des réfutations précises déjà publiées.

Le sponsor de cette parution, Mgr Williamson, l'ancien anglican (variante méthodiste), tentant désespérément de bloquer tous les travaux sérieux sur la question.

Nous allons bientôt revenir sur le rôle de cet évêque anglo-saxon qui a réussi à cumuler un palmarès assez rare dans le blocage de l'étude des points essentiels du combat de la Tradition catholique. Après avoir tenté vainement de voler au secours des Mutins de 2004, l'ancien anglican (variation méthodiste) va-t-il maintenant venir voler au secours des infiltrés du Congrès ? Les médias l'ont déjà choisi, en raison de ses faux arguments, pour jouer un rôle identique à celui d'un conducteur d'une voiture-balai de ce que serait une fausse opposition au ralliement.

En nous parvenant aujourd'hui, ce communiqué s'accorde avec le temps liturgique, la solennité de l'Epiphanie, où dans l'Antienne des Vêpres de la Fête, la liturgie englobe trois miracles, dont **la théophanie au Jourdain**.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>